RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DECADAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-METEOROLOGIQUE DU GTP

ANAMET

2025, N° 017

23 sept 2025

FSRP
West Africa Food System Resilience Program
Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

Dans ce numéro :

Situation météorologique 1
Situation hydrologique 2
Situation agricole 2-3
Production halieutique 4
Promotion de la consommation locale 4

La deuxième décade du mois de septembre a été caractérisée par des activités pluvio-orageuses sur toute l'étendue du territoire. Des pluies faibles à fortes ont été enregistrées. Les quantités recueillies sont comprises entre 6,6 mm à Tsévié en six (06) jours et 239,8 mm à Anié-Mono pour le même nombre de jours. L'analyse de la Figure 1 montre que la région des Plateaux constitue la région la plus arrosée et la Maritime la moins arrosée.

Par rapport à la normale 1991-2020, un déficit a été observé dans la majeure partie des Savanes, de la Maritime et le Nord de la Kara. Le reste du pays a enregistré un excédent (Fig. 2).

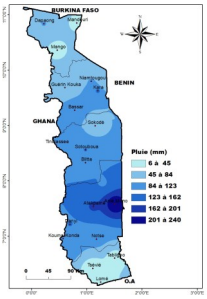

Fig. 1 *: Carte de cumul de pluie de la décade*

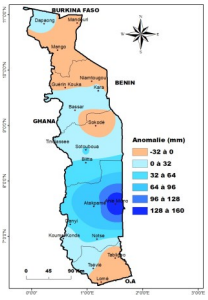

Fig. 2 *: Carte de l'anomalie de la décade*

Perspectives : La prochaine décade sera caractérisée par des activités pluvio-orageuses par endroits dans toutes les régions du pays.

Faits saillants

- **Pluviométrie excédentaire sur la majeure partie du pays ;**
- **Disponibilité des semences agricoles certifiées ;**
- **Contacts des inspecteurs de semences ;**
- **56 346,380 tonnes d'engrais disponibles ;**
- **lutte contre les insectes ravageurs du niébé ;**
- **Production piscicole, repos biologique sur le lac Nangbéto ;**
- **Plate-forme e-commerce de l'ITRA.**

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Pour cette décade, les conditions météorologiques ont été favorables au développement des cultures et aux activités agricoles sur l'ensemble du pays.

Dans le Nord, les entretiens culturaux se poursuivent en ce qui concerne les semis tardifs. Les opérations de récolte des cultures comme le maïs, le niébé, le sorgho (variété salvato), le haricot, l'arachide et les ignames sont constatées dans toutes les préfectures. Par ailleurs, dans le cadre du maraîchage, on note la mise en place des pépinières de tomates et de piments verts.

Au Sud, les opérations de mise en place des cultures tendent à leur fin, on note le démarrage des opérations d'entretien des cultures (désherbage, épandage de NPK 15-15-15 et d'Urée 46%N, traitements phytosanitaires). En ce qui concerne le maïs, il est conseillé aux producteurs de sarcler avant de procéder à l'épandage du NPK 15-15-15, au quinzième jour après le semi, dans des conditions pluviométriques favorables.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est conseillé de :

suivre au quotidien les prévisions météorologiques de l'ANAMET (METEO TOGO) pour la planification des activités ;

adopter les semences à cycle court et adaptées à la saison ;

s'approvisionner en engrais de qualité disponibles dans les magasins de la CAGIA ;

se procurer des produits homologués pour les traitements phytosanitaires ;

veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour rendre efficace les aménagements hydro-agricoles ;

éviter l'occupation des zones inondables ;

suivre les conseils des techniciens agricoles pour l'adoption des bonnes pratiques.

Ce bulletin décadaire du groupe de travail pluridisciplinaire est produit avec l'appui technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, projet Togo (PRSA-TOGO)

2. SITUATION HYDROLOGIQUE

L'analyse des données de la deuxième décade du mois de septembre fait état d'une augmentation générale du niveau d'eau moyen dans l'ensemble des bassins hydrologiques du Togo (Lac, Mono et Oti) par rapport à la décade précédente (Tableau 1).

Le détail pour la deuxième décade de septembre (Fig. 3) révèle que :

- à Kpédji (bassin du Lac), les niveaux ont progressé de façon continue ;
- à Kolokopé (bassin du Mono), la décade a été marquée par deux pics : le premier au jour 4 (377 cm), suivi d'un second plus important au jour 7 (396 cm) ;
- à Mango (bassin de l'Oti), la tendance est à une augmentation régulière moyenne, ponctuée d'un pic au jour 4 avoisinant 766 cm.

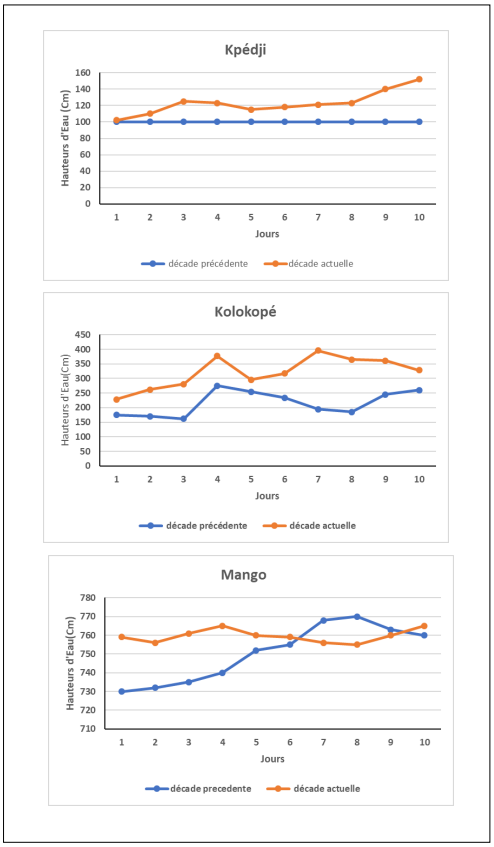

***Fig. 3** : Courbes de variation des hauteurs d'eau dans les bassins*

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Lac)	100	152	100	122,9
KOLOKOPE (Mono)	275	396	215,6	321,1
MANGO (Oti)	770	765	750,5	759,6

Source : DRE, septembre 2025

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

- Gestion des intrants

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 23 septembre 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **56 346,380 tonnes** dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **31 820,000 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **22 192,200 tonnes** pour la zone bimodale et **9 627,800 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **24 526,380 tonnes** d'UREE 46%N, soit **18 246,330 tonnes** pour la zone bimodale et **6 280,050 tonnes** pour la zone monomodale (Fig. 4).

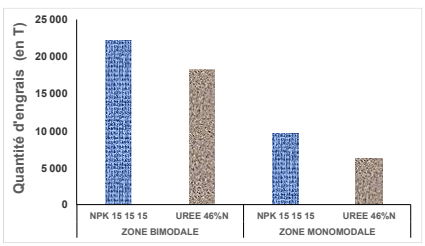

Fig. 4 : Stock d' engrais disponible au 23/09/2025

Ce bulletin décadaire du groupe de travail pluridisciplinaire est produit avec l'appui technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, projet Togo (PRSA-TOGO)

3.2 PROTECTION DES CULTURES

Lutte contre les insectes ravageurs du niébé (*Vigna unguiculata)*

Le niébé est principalement attaqué au cours de son développement par les foreurs de gousses (Fig. 6) et de graines (Fig. 7). Afin de protéger cette culture contre ces ravageurs, il est très important de prendre des dispositions dès l'apparition des fleurs au champ (Fig. 5). Il convient d'utiliser les insecticides homologués contre les insectes ou les chenilles sur le niébé ou les cultures maraîchères, en respectant les consignes d'utilisation prescrites sur les étiquettes.

Fig. 5 : Champ de niébé en fleur

Fig. 6 : *Maruca vitrata* sur gousse de niébé

Fig. 7 : *Callosobruchus maculatus* dans stock de niébé

Source: DPA/DPV, 2025

3.3 PRIX DES SEMENCES CERTIFIEES (Campagne agricole 2025-2026)

Les prix des semences certifiées sont fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP).

Pour cette campagne agricole, les prix des semences sont présentés dans le tableau 2.

Veuillez-vous adresser aux inspecteurs des semences pour tout achat (Tableau 3).

Tableau 2 : Prix officiel des semences certifiées au Kilogramme

CULTURES	PRIX AU KG (F CFA)
Maïs	650
Riz	550
Sorgho	650
Fonio	600
Sésame	3 000
Niébé	1 000
Soja	700
Arachide en gousse	800

Source: DPA, 2025

***Tableau* 3 :** Liste des inspecteurs de semences

N°	NOM	PRÉNOMS	CONTACT	PRÉFECTURE
1	ABONZA	Kokou	90422179	Ogou
2	AMEGBO	Kosi Alozi	92409426	Binah
3	ASSASSE	Komla	70457132	Tchaoudjo
4	ATIAGAMA	Kokou	98089228	Tandjoaré
5	BAD0UTCHIA	Aklesso	92145455	Amou
6	BAKONA	Batobakou	93713879	Tone
7	DABLA	Nassoma Nawanou	90241249	Agou
8	DJAGNY	Kokouvi Mawulolo	93381855	Kéran
9	FIAKLI	Koffi Seyram	90766163	Ogou
10	MOZINO	Paderem Naka	90323838	Sotouboua
11	TOLA	Lambana Emmanuel	91863901	Zio
12	YOVOGAN	Komi Seyram	90834416	Zio

Source: DPA, 2025

Ce bulletin décadaire du groupe de travail pluridisciplinaire est produit avec l'appui technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, projet Togo (PRSA-TOGO)

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade, la production halieutique se résume à la production piscicole de **185,283 tonnes** de tilapia (tableau 4).

Tableau 4: Données de production piscicole de la période du 15 au 21 septembre 2025

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
15 au 21 sept	Production piscicole	185,283

AVIS ET CONSEILS 2 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique, Le ministre d'Etat, ministre des ressources halieutiques, animales et de la règlementation de la transhumance rappelle aux usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2025, période correspondant au repos biologique des poissons.

L'état océanique prévu pour les **24** et **25 septembre** sera agité. Ainsi, il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer. Pour rappel, le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation. Tous les usagers marins de la pêche opérant en mer doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à l'arrêté **N°0006/2025/MRHART/SG/DPA portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise du 10 avril 2025.**

Aussi, les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance

COMMUNIQUE

Le Ministre d'État, ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, porte à la connaissance des usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté n°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA en date du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac seront suspendues du 15 août au 15 novembre 2025, période correspondant à son repos biologique.

Ce repos biologique, institué dans le cadre des mesures de gestion durable, vise à favoriser le renouvellement des ressources halieutiques du lac, en vue d'en assurer la pérennité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Ministre d'État invite l'ensemble des acteurs de la pêche concernés au respect strict de cette mesure. Il les remercie pour leur bonne compréhension et leur engagement en faveur de la préservation durable des ressources halieutiques de ce lac.

Fait à Lomé, le 07 AOUT 2025

Le Ministre d'Etat,

Général (2S) Damehame YARK

Source : *DPH, MRHART Septembre 2025*

4. PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE

PLATE-FORME E-COMMERCE DE L'INCUBATEUR UVI2A DE L'ITRA

Dans le but de permettre aux incubés et à tous les promoteurs locaux qui souhaitent toucher un public plus large, l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) a intégré une plate-forme de vente en ligne à son site web (https://uvi2a-itra.tg). Cette plate-forme initiée par UVI2A (Unité de Valorisation des Innovations Agricole et Agroalimentaire) se positionne comme un outil de promotion de la consommation locale.

Sur cette interface, on peut voir d'une part, les différentes rubriques décrivant le processus d'accompagnement de l'incubateur et d'autre part les produits des bénéficiaires de la première cohorte de l'UVI2A avec l'appui financier de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dans le cadre du projet Valorising Research Results and Innovation in West Africa (VaRRIWA).

Sur cette plate-forme, les internautes pourront facilement découvrir et sélectionner des produits locaux de qualité à acheter; notamment les produits agricoles transformés sur place (Fig. 8), les intrants agricoles biologiques (Fig. 9) et/ou les équipements agricoles et agroalimentaires (Fig. 10).

Fig 8 : Farine d'igname

Fig 9 : Bio-intrants enrichis en microorganismes efficaces (EM)

Fig10 : Décortiqueuse des noix de karité

Source : ITRA, 2025

Retrouvez-nous sur le www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo

FSRP West Africa Food System Resilience Program — Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest

« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »

Ce bulletin décadaire du groupe de travail pluridisciplinaire est produit avec l'appui technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, projet Togo (PRSA-TOGO)